



# VILLE DE PÉRIGUEUX



## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu les **26 octobre et 30 novembre à 18 h**, dans la salle du Conseil (accès par la rue Du Guesclin). Télécharger l'ordre du jour du 26 octobre (format PDF) ([https://perigueux.fr/fileadmin/user\\_upload/02-MA-MAIRIE-PRATIQUE/02-03-les-conseils-municipaux/PDF/2018/ODJ-CM-20181026.pdf](https://perigueux.fr/fileadmin/user_upload/02-MA-MAIRIE-PRATIQUE/02-03-les-conseils-municipaux/PDF/2018/ODJ-CM-20181026.pdf)).

Le maire réunit le conseil municipal en séance au moins une fois par trimestre. Les séances du conseil municipal sont publiques.

Le conseil municipal, en débattant et en votant, a pour rôle d'accepter ou de refuser les projets qui lui sont soumis. Les décisions du conseil municipal sont appelées « délibérations (<https://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/les-conseils-municipaux/556-les-deliberations.html>) ».

Les réunions du conseil municipal sont enregistrées : vous pouvez écouter ou réécouter ces séances sur la page "délibérations". (<https://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/les-conseils-municipaux/556-les-deliberations.html>)

L'assemblée ne peut délibérer qu'en présence de la majorité de ses membres et le vote s'exprime à la majorité absolue.

**Le conseil municipal se tient dans la salle du conseil de la mairie, située au niveau -1 (accès par la rue Du Guesclin).** Le nombre de places est limité et la population est invitée à se présenter un quart d'heure avant le début de la séance.



(<https://perigueux.fr/uploads/pics/salleDuConseil.jpg>)

La salle du Conseil municipal

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE  
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://perigueux.fr/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML))

DÉMARCHES EN LIGNE  
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/vos-droits-et-demarches/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML))

**PÉRIGUEUX**  
capitale du  
**PÉRIGORD**

23 rue du Président-Wilson  
BP 20130  
24005 Périgueux cedex (France)  
**Tél. :** +33 (0)5 53 02 82 00  
**Fax :** 05 53 07 09 52

**Accueil du public - Hôtel de ville**  
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)